



VIVRE EN VILLE

la voie des collectivités viables

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

De bonnes nouvelles pour le PMAD

Financement des transports collectifs et protection du territoire agricole, les prochains chantiers

Montréal, le 23 janvier 2013 – Vivre en Ville se réjouit de voir la CMM et le gouvernement du Québec mettre en branle des aspects du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. L'annonce faite aujourd'hui par le président de la CMM, M. Michael Applebaum, et par les ministres de la Métropole et des Affaires municipales, MM. Jean-François Lisée et Sylvain Gaudreault, est une bonne nouvelle pour le PMAD et démontre la reconnaissance par les gouvernements en place de la priorité de l'enjeu d'aménagement du territoire.

« Nous nous réjouissons de l'accent mis sur la croissance dans les aires TOD et des sommes affectées à la trame verte, qui nous rapproche de la ceinture verte dont il faut doter la région; ce sont deux éléments importants de la stratégie pour réduire l'étalement urbain. De plus, la participation de la société civile à travers l'Agora métropolitaine est inestimable, d'autant plus que les attentes sont élevées pour le développement de collectivités à échelle humaine, tel que nous l'ont démontré les consultations de la CMM dans les dernières années » croit Christian Savard, le directeur général de Vivre en Ville. L'organisation espère que Québec et la CMM approfondiront la cohérence des actions en aménagement et en transport dans la région métropolitaine et que les municipalités seront ambitieuses dans la réforme des pratiques d'urbanisme.

D'ailleurs, Québec a d'importants chantiers à faire avancer parallèlement à ceux annoncés aujourd'hui. En tête de liste, le transport collectif, qui demeure sous-financé depuis des décennies, et la protection du territoire agricole, dont la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, qui mérite d'être renforcée. « Il s'agit d'enjeux cruciaux sur lesquels Québec et la CMM doivent faire preuve de détermination, de leadership, et surtout de cohérence avec les objectifs du PMAD », rappelle M. Savard.

En effet, l'outil de premier plan qu'est le PMAD ne pourra pas, à lui seul, enrayer la tendance à l'étalement urbain. « À titre d'exemple, il faudra des investissements importants, au-delà des sommes annoncés, notamment dans un fonds d'infrastructures pour la réalisation des TOD. C'est un changement complet de paradigme qu'il faut effectuer

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK

870, avenue de Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9

T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4

T. 514.394.1125

■ GATINEAU

MAISON AUBRY

177, Promenade du Portage, 3^e étage
Gatineau (Québec) J8X 2K4

T. 819.205.2053



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

afin de réformer les pratiques en aménagement et urbanisme, actuellement loin d'être durables ». Vivre en Ville estime que les nombreux changements législatifs, règlementaires, budgétaires et politiques devraient s'incarner dans une Politique québécoise de l'aménagement du territoire.

– 30 –

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

Source :

Philippe Cousineau Morin
514-799-1906
philippe.cousineaumorin@vivreenville.org